

S'inscrire dans une formation Après BAC avec www.admission-postbac.fr

2
0
1
2

RESPECTEZ LES ETAPES :

- 1.** Informez-vous **Dès le 1er décembre**
- 2.** Enregistrez vos candidatures **Du 20 janvier au 20 mars**
- 3.** Hiérarchisez vos vœux **Jusqu'au 31 mai**
- 4.** Envoyez vos éventuels dossiers de candidature sans oublier les pièces demandées **Avant le 2 avril**
- 5.** Consultez le site pour suivre la réception des dossiers par les établissements destinataires **Du 8 mai au 10 mai**
- 6.** Connectez-vous à chaque phase et répondez à la proposition d'admission qui peut vous être faite **Du 7 au 12 juin**
Du 21 au 26 juin
Du 14 au 19 juillet
- 7.** **Inscrivez-vous**, une fois votre BAC en poche, dans l'établissement dont vous aurez accepté la proposition d'admission.

3 PHASES D'ADMISSION : 7-12 juin ; 21-26 juin ; 14-19 juillet

VOS 4 REponses POSSIBLES :

OUI DEFINITIF

Vous acceptez la proposition et renoncez à vos autres candidatures.

OUI MAIS

Vous acceptez la proposition mais maintenez votre candidature pour les vœux classés au-dessus de cette proposition dans votre liste, pour lesquels vous êtes en attente.

***ATTENTION :** Une nouvelle proposition à la phase suivante vous fera perdre vos droits à cette 1^{ère} proposition.*

NON MAIS

Vous refusez la proposition mais maintenez votre candidature pour les vœux classés au dessus de cette liste, pour lesquels vous êtes en attente.

***ATTENTION :** Si vous n'avez pas de nouvelle proposition à la phase suivante, vous ne pourrez pas revenir sur ce refus.*

DEMISSION GENERALE

Vous renoncez à toutes vos candidatures.

***ATTENTION :** Etes-vous bien certain(e) de vouloir suivre cette option ?*

L'orientation active, c'est quoi ?

Vous pouvez obtenir auprès des universités des informations sur les licences qu'elles dispensent et solliciter un conseil d'orientation personnalisé lors de la formulation de vos candidatures de L1 sur APB.

LA PROCEDURE COMPLEMENTAIRE :

Du 22 juin au 15 septembre

Pour qui ? Essentiellement les candidats n'ayant eu aucune proposition d'admission en juin ou n'ayant émis aucune candidature au 20 mars 2012

Vous souhaitez vous inscrire en ...

- Licence (L1), première année commune aux études de santé (PACES), DEUST, DU (en université)
- DUT (en IUT)
- CPGE, CPES
- BTS, DMA
- BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole)
- Ecoles de commerces
- Ecoles supérieures d'art
- Formations d'ingénieurs en 5 ans (INSA, Universités de Technologie, ENI, CPI, GEIPI, Réseau polytech, etc...)
- Ecoles nationales Supérieures d'Architecture
- Autres formations (DCG, MANAA, MAN, ...)

Connectez-vous sur www.admission-postbac.fr

FORMULER DES CANDIDATURES : 20 janvier au 20 mars

Une candidature c'est quoi ?



Une candidature = 1 formation dans un établissement

Vous avez le droit de formuler 36 candidatures au maximum

ATTENTION : 12 candidatures maximum par type de formation

- 12 candidatures en 1^{ère} année universitaire (L1 + 1^{ère} année commune aux études de santé + DEUST + DU)
- 12 candidatures en STS + DMA
- 12 candidatures en CPGE + CPES (dont 6 maxi par voie de CPGE)
- 12 candidatures en DUT
- 12 candidatures pour les formations d'ingénieurs (par réseau d'écoles)
- 12 candidatures en écoles d'architecture
- 12 candidatures en écoles de commerce
- 12 candidatures en écoles supérieures d'art
- 12 candidatures pour les autres formations (DCG, MAN hôtellerie, MANAA : **ATTENTION : 3 candidatures maximum**)

ATTENTION : La hiérarchie de vos vœux est primordiale

Vous recevrez, au mieux, une seule proposition d'admission. Elle concernera le vœu de meilleur rang possible. Lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.